

Bayonne, le 13 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Été 2022 :

Quelles conduites à tenir pour prévenir les risques sanitaires liés à l'apparition de la microalgue *Ostreopsis* sur la Côte Basque ?

En août 2021, de nombreux signalements en rapport avec la présence d'algues microscopiques dans les eaux du littoral basque, ont été transmis à l'ARS Nouvelle-Aquitaine et au centre antipoison. Les analyses sur des prélèvements d'eau et de macroalgues (sur lesquelles se développent ces microalgues) réalisés par IFREMER, ont mis en évidence une forte concentration d'une espèce de microalgue appartenant au genre *Ostreopsis*. Lorsqu'elle prolifère sur les macroalgues et dans les eaux, elle peut être à l'origine de différents symptômes respiratoires et cutanés chez les baigneurs, promeneurs et autres personnes présentes aux abords des plages.

Dès la fin de l'été 2021, un dispositif de suivi renforcé des eaux et des macroalgues du littoral basque a été mis en place par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque pour suivre l'évolution de la concentration d'*Ostreopsis* dans l'eau. Le suivi réalisé cet hiver n'a décelé aucune présence d'*Ostreopsis* dans les eaux basques. Il n'est cependant pas exclu qu'elle réapparaisse lors de la saison estivale 2022. C'est pourquoi, il est important d'informer la population au sujet des conséquences potentielles de cette microalgue sur la santé et sur le comportement à adopter en cas d'apparition de symptômes.

Un kit de communication (communiqués de presse, affichette, visuels réseaux sociaux, webinaires à l'attention des professionnels de santé et du littoral) est mis à disposition par l'ARS à destination des communes et des professionnels de santé. Les messages seront relayés sur l'application Kalilo de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et par les communes (panneaux d'entrée des plages, office du tourisme, ...).

Repérer la microalgue *Ostreopsis*

Invisible à l'œil nu, la présence d'*Ostreopsis* se traduit parfois par un goût métallique de l'eau. Lorsque leur concentration est importante, elles peuvent se présenter sous forme de matière brune gélatineuse en surface ou en dépôts sur les rochers et sur les macroalgues.

Les risques sur la santé

À cause des toxines qu'elle produit, cette microalgue peut affecter la santé des baigneurs, surfeurs, promeneurs, résidents et professionnels travaillant aux abords des plages. En effet, ces toxines peuvent se disperser dans les embruns et affecter les personnes (par inhalation), même si elles ne se baignent pas.

En cas de présence d'*Ostreopsis*, les personnes exposées peuvent ressentir des symptômes grippaux/irritatifs ou cutanés qui sont généralement de faible gravité (toux, mal de gorge, nez et yeux qui coulent, saignements de nez, gêne respiratoire, fièvre, tremblements, douleurs musculaires, maux de tête, nausées, éruptions cutanées...etc.). Ces symptômes apparaissent dans un délai de 6 h après l'exposition et disparaissent généralement sous 3 à 4 jours, sans complications. A noter, les symptômes et les conséquences sont similaires selon que les personnes aient été exposées de façon régulière à *Ostreopsis* (sauveteurs, restaurateurs, résidents...) ou de manière ponctuelle (touristes,

baigneurs...). En revanche pour les personnes régulièrement exposées, le nombre et la durée des symptômes peuvent augmenter.

Les comportements à adopter en cas de forte concentration de la microalgue

> Après la baignade, il est recommandé de prendre **une douche (cheveux et corps)**,

> Après la pêche, il est recommandé, comme avec tous les poissons de les éviscérer (même les petits) avant de les consommer, et de ne pas consommer les autres produits de la mer (mollusques, crustacés...) provenant de cette zone.

> Les **personnes fragiles** (antécédents ORL, pulmonaires - asthme, bronchite chronique... - allergies, maladies cardiovasculaires - hypertension, arythmie, AVC...- diabète...etc), **ne doivent pas fréquenter la plage et ses abords**. Elles doivent **consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes inhabituels** ou appeler le centre antipoison.

Un médecin doit être rapidement consulté, en notifiant l'exposition à *Ostreopsis*, si les symptômes persistent (au-delà de 3 à 4 jours) **et/ou s'aggravent** : gêne respiratoire marquée (essoufflement, toux, douleur respiratoire...), douleurs musculaires, tremblements prolongés. **Une fiche de signalement mise à disposition des médecins permettra à l'ARS Nouvelle-Aquitaine d'assurer un suivi sanitaire.**

Les centres 15 (SAMU) doivent être contactés uniquement en cas d'urgence.

En cas de symptômes inhabituels, le centre antipoison peut être consulté (05 56 96 40 80, centre-antipoison@chu-bordeaux.fr).

Quel suivi des eaux du littoral basque a été mis en place depuis l'été 2021 ?

Apparue pour la première fois en 2021, cette algue n'était pas connue et étudiée au Pays Basque. Désormais, un contrat de recherche a été signé entre la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, IFREMER et Rivage Pro Tech pour améliorer les connaissances sur les microalgues du genre *Ostreopsis* présentes sur le littoral basque.

Ce programme cofinancé par l'Agglomération, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Rivages Pro Tech, l'IFREMER et l'ARS permet de réaliser des **prélèvements mensuels pour quantifier les microalgues dans l'eau de mer** mais aussi sur les macroalgues sur lesquelles elles se développent. **En fonction du nombre de cellules d'*Ostreopsis* retrouvées dans les eaux, la fréquence des prélèvements et le nombre de sites augmentera**, bimensuellement, hebdomadairement voire quotidiennement dans la colonne d'eau.

En parallèle, le programme prévoit de mettre au point des méthodes basées sur la biologie moléculaire pour **identifier et quantifier les différentes espèces d'*Ostreopsis* potentiellement présentes**. Un suivi météorologique et de l'état de la mer sera également effectué tout au long de la saison afin de **mieux comprendre les conditions favorisant la prolifération des microalgues**.

>> Pour en savoir plus et retrouver le « kit de communication », [consultez la page internet du site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

>> Pour en savoir plus sur les conditions de baignade, **téléchargez l'application KALILO** (infos utiles sur les plages de la côte basque)

Contacts presse

> Préfecture des Pyrénées-Atlantiques – Pôle Communication interministérielle
06 26 14 12 79
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

> ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

> Communauté d'agglomération du Pays basque
06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

